

**EPCC Scène Nationale du Grand Narbonne
CONSEIL D'ADMINISTRATION 9 DU 28/05/2026**

DELIBERATION N°2026-11

OBJET : MODIFICATION DE LA GRILLE TARIFAIRE #4

L'an deux mille vingt-six, le 28 mai, à 10h, les membres du conseil d'administration de l'établissement public de coopération culturelle Scène nationale du Grand Narbonne, se sont réunis à Narbonne, sous la présidence de Mme Emma BELLOTTI, sur une convocation en date du 18 mai 2026.

Etaient présents ou représentés avec voix délibérative :

Pour l'Agglomération du Grand Narbonne

- Mme Emma BELLOTTI
- Mme Anhès SAUZEL-MARY, représentée par Mme Marie-Laure BOYER-CORCUFF ayant pouvoir
- Mme Evelyne RAPINAT
- Mme Catherine GOUIRY, représentée par Mme Evelyne RAPINAT ayant pouvoir
- Mme Marie-Laure BOYER-CORCUFF
- M. Bernard DEVIC
- M. Joël HERNANDEZ
- Mme Lola JACQUET

Pour l'Etat

- M. Marc DANIEL, représenté par Mme Silvy CASTEL ayant pouvoir
- M. Christopher MILES, représenté par M. Frédéric BOURDIN ayant pouvoir

Pour la Commune de Narbonne

- Mme Aurélie AGUERA

Pour le département de l'Aude

- M. Patrick FRANÇOIS
- Mme Maria CONQUET, représentée par M. Patrick FRANCOIS ayant pouvoir

Pour les personnalités qualifiées

- Mme Laure SERRANO
- M. Pierre-Antoine DEVIC

Pour les Représentants du personnel

- M. Denis ROUGE
- M. Xavier TOSI

Membres excusés :

- M. Yves PENET

Membres absents :

- M. Alain BUCQUET
- Mme Marie REVERDY
- M. Alban NAVARRO

- M. Vincent DOURLET

Etaient invités (sans voix délibératives) :

M. Fabien BERGES, M. Grégoire BRIANCON, Mme Catherine SANZ, Mme Manuelle PELLISSIER, M. Ghislain DUVERDIER, Mme Isabelle VANDERHOFT, Mme Laetitia D'AMICO

Nombre de membres en exercice : 22

Nombre de membres présents ou représentés : 17

Exposé des motifs

Conformément aux lois N°2002-6 du 4 janvier 2002 et n°2006-723 du 22 juin 2006 relatives à la création d'établissements publics de coopération culturelle, et à son fonctionnement, Conformément aux décrets n° 2002-1172 du 11 septembre 2002 et n° 2007-788 du 10 mai 2007 relatifs aux établissements publics de coopération culturelle et modifiant la partie réglementaire du code général des collectivités territoriales,

Vu le code général des collectivités territoriales notamment les articles L. 1431-1 et suivants et R. 1431-1 et suivants,

Vu l'arrêté du 25 avril 2024, du Préfet de Région, portant création de l'établissement public de coopération culturelle « SCENE NATIONALE DU GRAND NARBONNE » ;

Vu les statuts de l'EPCC dans ses articles 10 et 11 relatifs aux attributions du Conseil d'administration et du Président du conseil d'administration,

Vu la délibération D2024-14 du conseil d'administration du 28 juin 2024 portant sur la détermination des tarifs applicables au sein de l'EPCC ainsi que les délibérations D2024-24 du 17 octobre 2024 et D2026-3 du 10 mars 2026 portant sur sa modification ;

Considérant que l'EPCC doit développer ses ressources propres pour maintenir son niveau d'activité dans un contexte économique difficile et souhaite pour cela créer de nouveaux tarifs de places de spectacle vivant pour la saison 2026-2027 ;

Vote

Il est proposé aux administrateurs de voter la création d'un tarif de catégorie 1+, d'augmenter de 1€ les tarifs existants à l'exception des tarifs réduits, et de valider la nouvelle grille tarifaire suivant pour les Spectacle Vivant :

SPECTACLE VIVANT	Catégorie 1+	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3
Tarif Plein	35,00 €	31,00 €	22,00 €	15,00 €
Tarif Fidélité	30,00 €	25,00 €	17,00 €	11,00 €
Tarif Réduit	20,00 €	10,00 €	8,00 €	6,00 €
Tarif Groupes	30,00 €	23,00 €	14,00 €	8,00 €

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration

DECIDENT

La grille tarifaire de la billetterie spectacle vivant est remplacée à partir de la saison 2026-27 par la grille suivante :

SPECTACLE VIVANT	Catégorie 1+	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3
Tarif Plein	35,00 €	31,00 €	22,00 €	15,00 €
Tarif Fidélité	30,00 €	25,00 €	17,00 €	11,00 €
Tarif Réduit	20,00 €	10,00 €	8,00 €	6,00 €
Tarif Groupes	30,00 €	23,00 €	14,00 €	8,00 €

Fait et délibéré à Narbonne le, 28/05/2026
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

La Présidente de l'EPCC « Scène nationale du Grand Narbonne »
Emma BELLOTTI

